

Le Petit Journal

Journal du Vigan n° 1 - Juillet 2008



ÉDITO

Les Viganaises et Viganais vivent sans journal de la commune depuis bientôt trois ans. C'est donc avec une certaine appréhension que nous vous livrons ce premier numéro du **Petit Journal**.

Créer un journal est une aventure passionnante, un travail d'équipe où les doutes le disputent aux enthousiasmes. Quel choix de rubriques ? Quel graphisme ? Quelle ligne éditoriale ?

Pour le graphisme, nous avons souhaité laisser un artiste de l'image, Yann Dumur, nous emporter dans son univers et nous éloigner ainsi des couvertures glacées de bulletins municipaux rigides aux contenus aussi exaltants que l'historique du Cac 40 en moldave ancien.

Notre couverture en fera donc froncer des sourcils quelques-uns, sourire d'autres, suscitera sans doute haussement d'épaule ou adhésion totale.

Quant au contenu, nous l'avons souhaité informatif mais vivant, proche de tous. Le Vigan est l'addition de toutes nos différences, de toutes nos expériences, d'une multiplicité de quartiers, de hameaux,

d'associations, de professions, de classes d'âge..., mais aussi de la tradition et de la modernité.

Nous essaierons au fil des numéros de vous restituer cette ville que nous aimons et que nous voulons voir briller de tous ses feux et atouts.

Vous y trouverez de l'information sur le travail de l'équipe municipale, les événements passés ou à venir, les travaux, les projets, les moments forts de la période estivale, les rencontres culturelles ou festives, quelques brèves, des photos, des renseignements pratiques.

Ce numéro est sans doute aussi une somme d'imperfections que nous corrigerons et polirons en nous appuyant sur vos remarques et en forgeant notre expérience.

Nous sommes en tout cas heureux de pouvoir mettre entre vos mains ce premier lien de communication, passerelle posée entre les élus et les habitants.

Bonne lecture !
P. Goetzing

Fête de la musique

Une déjà longue histoire... Souvenez-vous : c'est en 1982 qu'à l'initiative de Jack Lang et de Maurice Fleuret la première Fête de la musique avait convié tous les musiciens de France à venir se produire dans la rue. Le succès avait été tel qu'en 1985 cette fête populaire et ouverte à tous, amateurs comme professionnels, a franchi les premières frontières pour être aujourd'hui célébrée dans plus de 120 pays et sur les cinq continents !

21 juin 2008, au Vigan : c'est sous un soleil radieux que la Fête de la musique a fait entendre dès le matin, sur le marché, ses premiers accords, avec les Fanfarsons, les Petits Cuivres, le groupe de gospel, la chorale du Bourilhou et de Mad Sweeney...

Puis de l'après-midi jusqu'au soir, les fanfares, les chanteurs, les groupes vocaux, les musiciens de tous bords – formations classiques, orgue, jazz, tektonic, électro, rock, punk, rythmes africains, reggae, etc. – ont entremêlé leurs mélodies, leurs talents et leurs

enthousiasmes dans les différents lieux publics de la ville.

La musique a réuni, le temps d'une journée et d'une longue soirée, les habitants de toute la commune, les riverains et de nombreux visiteurs dans une ambiance bon enfant et chaleureuse.

Le premier vide-grenier musical a, certes, manqué de matière, mais il sera plus consistant en 2009 : c'est promis !

Un immense merci à tous les artistes amateurs et professionnels !

Un immense merci aux équipes des restaurants et des cafés pour le chaleureux accueil qu'ils ont réservé aux musiciens ! Un immense merci aux services techniques qui ont œuvré toute la journée pour le confort de chacun ! Un immense merci à la police municipale pour sa présence et son aide pour la sécurité de notre ville ! Un immense merci à

l'Association « Je hais les artistes » de Philippe Ravier qui a collaboré avec la Mairie pour la mise en place de cette manifestation ! Un immense merci, enfin et surtout, à la Musique !



Le Vigan au cœur

Au cœur de la ville qui vit et espère, au cœur de la vie de tous les jours et des projets en gestation, au cœur de la rencontre et du débat, je me suis engagé pour que, demain, le cœur du Vigan batte plus fort.

Dès le lendemain des élections, assisté de mon équipe, je me suis mis au travail afin que nos idées, nos propositions – je dirais même : nos ambitions pour Le Vigan – deviennent la réalité de demain.

Certes, la situation économique n’est pas au beau fixe et la tâche sera rude, mais ce contexte doit nous inciter plus que jamais à rassembler nos forces, à unir nos efforts et à partager nos rêves.

Il est important que chacun, à la place qui est la sienne, remplisse sa fonction dans l’intérêt de tous : c’est ce que nous faisons tous les jours.

Nous le faisons au niveau de la commune et nous le ferons au niveau de l’intercommunalité, même si, là aussi, tout ne va pas aujourd’hui pour le mieux.

Le bon fonctionnement de la ville dans cette période de transition a été assuré grâce à la disponibilité et à la mobilisation des adjoints, ainsi que du personnel que je tiens ici à remercier.



De nombreux contacts ont été pris afin de positionner l’action municipale et de préciser les projets structurants pour notre territoire, comme la réalisation de la maison de retraite de l’hôpital, un projet grandement nécessaire au renforcement et à l’ancrage de cet établissement au Vigan.

Enfin, la mise en place d’un conseil consultatif réunissant la Chambre de commerce et d’industrie, la Chambre d’agriculture, les syndicats, ainsi que les candidats têtes de liste aux dernières élections municipales, a permis de donner le ton de la politique

que j’entends mener dans l’ouverture et l’écoute de tous, sans exclusive.

La communication est une des clés de voûte de la démocratie et j’ai souhaité qu’elle occupe une place à part entière dans l’action municipale.

Les réunions publiques ont commencé avec le dialogue direct et irremplaçable entre les élus et la population. Voici aujourd’hui le premier numéro du *Petit Journal*. Il sera suivi demain de la création d’un site internet qui complétera les outils permettant de maintenir le lien nécessaire entre nous, ainsi que la connaissance et le rayonnement de notre cité bien au-delà du Vigan.

Je vous laisse découvrir ce premier numéro. N’hésitez pas à nous faire part de vos commentaires, de vos propositions ou de vos critiques : ils seront examinés avec attention.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Eric Doulcier
Maire du Vigan

Les compétences

La Mairie du Vigan

- la voirie, la propreté urbaine et les espaces verts
- l’urbanisme
- les travaux
- la distribution de l’eau
- la vie scolaire (primaire)
- la culture (excepté l’école de musique et la médiathèque)

La Communauté de communes

Ses compétences se sont accrues au fil du temps, intégrant les évolutions imposées par le législateur ou celles issues de notre société. Aujourd’hui, elles comprennent notamment :

- les actions de développement économique et touristique
- l’aménagement de l’espace (avec la participation à la démarche « Pays »)
- les nouvelles technologies de l’information et de la communication
- les actions concernant la petite enfance
- les actions de développement social (contrat temps libre, contrat éducatif local, centre socioculturel)
- la politique du logement et du cadre de vie
- la gestion des déchets
- la gestion du matériel communautaire
- le sport
- le plan départemental de lecture publique
- l’école de musique, la médiathèque

Le SIVOM (syndicat intercantonal à vocation multiple)

- assainissement collectif et, depuis peu, assainissement individuel

Le SIVU Ganges-Le Vigan

- gestion de la ressource en eau de la haute vallée de l’Hérault : aspects hydrauliques, biologiques, piscicoles, paysagers et patrimoniaux

Le SYMTOMA Aigoual-Cévennes-Vidourle

Il regroupe 81 communes réparties dans 6 Communautés de communes

- traitement des déchets
- organisation et financement du transport et du recyclage des déchets issus des déchetteries

Dans le prochain numéro retrouvez la liste des bâtiments appartenant à la commune du Vigan.

La Mairie est ouverte au public

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 17 h 30.
Elle est fermée le samedi.

Le recensement : un geste citoyen important !

Nous invitons chacune des personnes qui n’aurait pas été recensée lors du recensement de 2008 à se faire connaître auprès de la Mairie, au 04 67 81 66 00.

Réunions publiques

Après la première réunion publique qui s’est tenue au Cantou le 27 mai et qui a connu un franc succès, d’autres réunions sont programmées : en septembre au foyer Albouy, en octobre dans les hameaux et en décembre au Cantou.
Les dates seront affichées en mairie début septembre.

PERMANENCES DES ADJOINTS	rendez-vous		services	
	jour	horaire	jour	horaire
Sylvie ARNAL	jeudi	14-16 h	jeudi	16-17 h
Laurence AUDREN	mercredi	10-11 h 30	jeudi	matin
Anne-Laure GARRIGUES	jeudi	15-17 h	jeudi	après-midi
Pascal GOETZINGER	jeudi	15-17 h	jeudi	matin
Jacques GUTIERREZ	lundi	10-12 h	mercredi	10-12 h
Christian LANGET	mercredi	14-16 h	mercredi	matin
Jean-Marie MISS	jeudi	matin		



Les commissions

Proximité Développement durable Agriculture Propreté urbaine	Culture Animation	Solidarités Liens intergénérationnels	Urbanisme Finances	Communication	Jeunesse Affaires scolaires	Travaux Foires Marchés Personnel
Eric Doulcier Jean-Marie Miss Francys Bonnet Santo Caputo Benjamin Chalande Yvette De Peyer Pascaline Druyer Nicole Gros Véronique Horeau Pierre Muller Guillaume Pizio Jacques Reymondon Christiane Rouquette Denis Sauveplane	Eric Doulcier Laurence Audren Sylvie Arnal Santo Caputo Bernard Causse Benjamin Chalande Pascaline Druyer Anne-Laure Garrigues Pascal Goetzinger Béatrice Pibarot Maryse Roques Christiane Rouquette Odile Veramendi Josiane Versault	Eric Doulcier Jacques Gutierrez Sylvie Arnal Francys Bonnet Bernard Causse Benjamin Chalande Pascaline Druyer Djamila Gontier Nicole Gros Véronique Horeau Pierre Muller Maryse Roques Christiane Rouquette Josiane Versault	Eric Doulcier Anne-Laure Garrigues Laurence Audren Francys Bonnet Benjamin Chalande Pascaline Druyer Christian Duprat Pascal Goetzinger Jacques Gutierrez Jean-Marie Miss Pierre Muller Béatrice Pibarot Denis Sauveplane Odile Veramendi	Eric Doulcier Pascal Goetzinger Laurence Audren Santo Caputo Bernard Causse Benjamin Chalande Pascaline Druyer Christian Langet Jean-Marie Miss Pierre Muller Béatrice Pibarot Jacques Reymondon Maryse Roques Christiane Rouquette	Eric Doulcier Sylvie Arnal Laurence Audren Santo Caputo Benjamin Chalande Yvette De Peyer Pascaline Druyer Christian Duprat Djamila Gontier Nicole Gros Véronique Horeau Béatrice Pibarot Guillaume Pizio Josiane Versault	Eric Doulcier Christian Langet Sylvie Arnal Francys Bonnet Santo Caputo Benjamin Chalande Yvette De Peyer Pascaline Druyer Christian Duprat Véronique Horeau Pierre Muller Maryse Roques Denis Sauveplane Odile Veramendi

Les commissions extra-municipales se mettent progressivement en place pour élargir la réflexion sur les différentes thématiques.



Une piscine couverte pour le Pays viganais ?



Après le refus du président de la Communauté de communes du Pays viganais de mettre à l'étude la réalisation d'une piscine couverte au Vigan, une délégation composée d'Eric Doulier, maire du Vigan, de Jean-Marie Miss et de Francys Bonnet, de plusieurs élus de la Communauté de communes des Cévennes gangeoises et suménoises et de représentants de la Chambre de commerce et d'industrie de Ganges, a été accueillie par M. Cabrol, maire de Lacauune et président de la Communauté de communes des Monts de Lacauune, au sein du complexe nautique de Lacauune.

Commune de Lacauune : 3 000 habitants

Communauté de communes des Monts de Lacauune : environ 5 000 habitants

Réalisation des installations : commune de Lacauune, et ouverture en 2005

Installations : piscine couverte, bassins extérieurs, plusieurs structures ludiques

Bassins alimentés par une source d'eau chaude

Coût de réalisation : 4 200 000 € (subventionné à 80 %)

Coût de fonctionnement annuel : 150 000 €

Les élus ont exposé tout le bénéfice apporté à la collectivité :

- forte fréquentation de la population locale, des scolaires, des sportifs et des estivants ;
- soutien précieux au développement touristique et complémentarité avec d'autres activités comme la randonnée pédestre ou les parcours cyclistes ;
- incitation à la création, à proximité, de chalets et de logements (construction en cours).

Cet exemple nous fait espérer que la réalisation d'un complexe nautique, adapté à notre contexte et à toutes les saisons, et surtout répondant à l'attente formulée par de nombreuses personnes, sera mise prochainement à l'étude. Pour ce faire, dans les mois qui viennent, nous organiserons un débat public sur l'intérêt pour tout le Pays viganais de se doter de tels équipements structurants.



Une cabane en paille rue des Calquières

Qui n'a pas remarqué et admiré la maisonnette en paille au milieu du verger de la rue des Calquières ?

Le projet remonte à 2002, quand Fabrice Mélet, enseignant, créa le club Environnement de la cité scolaire André-Chamson pour favoriser la sensibilisation des élèves à la défense la biodiversité. Pour offrir plus d'activités aux jeunes passionnés, le club s'est constitué en association loi 1901 et s'est donné pour objectif de construire une petite maison en matériaux sains et naturels, peu coûteux en énergie et très isolants contre le froid et la chaleur. La Mairie du Vigan réfléchissant à l'époque à un projet associatif pour le verger des Calquières, c'est avec le soutien actif des élus que des adolescents, de 12 à 17 ans, aidés de plus jeunes, ont pu débiter en novembre 2007 cette construction insolite.

Juin 2008 : la petite maison fait déjà beaucoup parler d'elle. Ses fondations sont en pneus usagés remplis de terre, ses murs en ballots de paille intégrés dans une ossature en bois, son toit en ballots de paille exposés au soleil et à la pluie pour se végétaliser... et elle n'aura besoin ni de chauffage ni de climatisation ! Fruit de travail de très nombreux bâtisseurs, elle a déjà résisté à des rafales de vent peu ordinaires et a supporté le poids des ballots de paille imbibés par les fortes pluies de ce printemps. Mais, malgré son inclinaison originale (!), elle commence à ressembler à une vraie maison... On pense déjà à la construction de fours solaires, de toilettes sèches et d'une petite éolienne ! Et la petite mare creusée tout à côté commence à abriter de nombreux animaux, comme des prédateurs de moustiques.

Les finitions du chantier seront réalisées à partir de la prochaine rentrée scolaire, le mercredi après-midi. Le chantier est ouvert à tous les curieux comme à tous les bâtisseurs volontaires. Qu'on se le dise !

Pour participer à l'animation bénévole de ce club CPN (Connaître et protéger la nature), vous pouvez contacter Fabrice Mélet : f-melet@wanadoo.f

Le Marché paysan du mardi



L'idée d'un Marché paysan est née en 2002, quand, pour la troisième année consécutive et malgré une demande croissante, il n'y avait plus qu'un seul maraîcher, le mardi, à proposer ses légumes derrière la Maison de pays.

Un premier appel à candidature lancé aux agriculteurs et le soutien de la Mairie ont donné le jour, dès 2003, au premier véritable « Marché paysan » avec six agriculteurs. Ils sont aujourd'hui dix-sept regroupés au sein de l'Association du

Marché paysan du Vigan, à laquelle les instances locales accordent leur confiance et une aide financière pour le matériel de promotion et les moyens logistiques. Née de la volonté de producteurs, la dynamique de ce marché est désormais soutenue par les équipes techniques municipales, la Maison de pays, les commerçants du Vigan, la Communauté de communes et le Conseil général.

Chaque printemps il est attendu avec impatience par les Viganais et les visiteurs de notre région... car ce n'est pas un marché comme les autres !

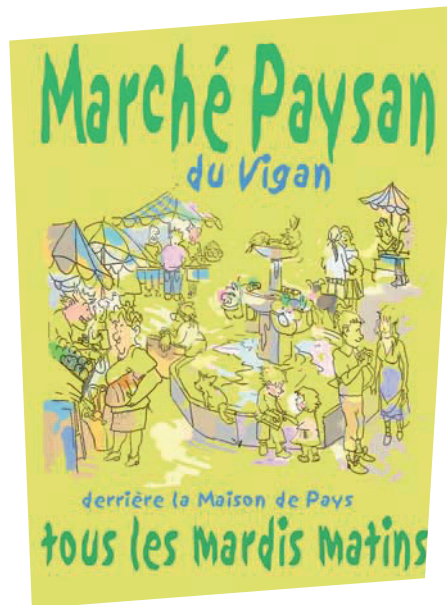
L'association, dotée de statuts rigoureux, propose un cadre protecteur à chaque producteur et des garanties à chaque client. Elle favorise : la vente directe des produits fermiers provenant en priorité d'exploitations agricoles des Cévennes et des Causses (aucune revente n'est autorisée ; le maintien des exploitations existantes ; la découverte ou la redécouverte du plaisir de manger des produits frais et de saison ; la diffusion des produits de notre terroir.

Partie prenante de la dynamique économique au cœur de la ville, ce marché offre également une alternative aux consommateurs soucieux de lutter contre la « mal-bouffe » et contre l'hégémonie des grandes surfaces.

Pour les producteurs, cet outil de proximité est devenu indispensable pour démarrer ou conforter une activité et pour diversifier et fidéliser une clientèle.

Le Marché paysan se tient chaque mardi de la mi-mai à la mi-octobre et propose une grande diversité de produits frais : truites, fromages, miel, confitures, volailles, viande de bœuf et d'agneau, pain, beignets d'oignons, légumes et fruits de saison... et bien d'autres surprises. Dans une ambiance conviviale, vous pouvez échanger avec les agriculteurs sur leur savoir-faire et leurs produits. Des animations sont proposées tout au long de l'été : tombola gratuite, dégustations. Et le 12 août vous découvrirez les animaux des fermes et dégusterez un casse-croûte campagnard.

Renseignements et contact : Stéphanie Degois (06 09 05 84 27) et Yvette De Peyer (04 67 81 94 65).



Le Nautic Club

Avec 220 adhérents, 30 heures de séances proposées en juillet et des résultats sportifs au niveau régional, le Nautic Club tient une place importante en Pays viganais. Présent depuis une dizaine d'années, il fonctionne du 2 mai au 31 août. Il accueille les jeunes à partir de 5 ans et leur permet de s'initier ou de se perfectionner à la pratique de la natation, pour le plaisir ou pour la compétition, et il assure une formation au diplôme de surveillant de baignade ou/et au brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA).

Il aide également les adultes à s'initier ou à se perfectionner à la pratique de la natation à leur rythme et en fonction de leurs attentes. L'aquagym, quant à elle, permet de se muscler en douceur et convient à tous les âges. Pendant toute la saison hivernale, pour ceux qui souhaitent garder le contact avec l'eau, des sorties sont organisées le dimanche après-midi, à... 70 km... dans la piscine couverte la plus proche... Les jeunes comme les parents se retrouvent, les liens se renforcent. Le club organise aussi des fêtes tout au long de l'année. Il forme également les jeunes à certaines fonctions officielles (chronométrateur, juge de nage dans les compétitions...), mais aussi à la réglementation et à la sécurité. Cette année, Aude Girompaire et Marie Paulet ont suivi un stage de 15 jours et ont réussi leur BNSSA : elles ont obtenu un contrat auprès de l'intercommunalité pour la surveillance de la piscine durant l'été. En août 2009, le club recevra le championnat du Languedoc des clubs d'été au Vigan.

Renseignements : accueil à la piscine chaque jour de 18 h à 20 h.



Photo : Nautic Club

Les hameaux

Les hameaux font partie intégrante de la commune et à ce titre méritent les mêmes services. Jusqu'à présent, leur entretien dépendait de la disponibilité du personnel et ne pouvait donc être assuré régulièrement.

Depuis ce mois de juin, un employé communal est affecté, trois après-midi par semaine, à l'entretien des hameaux (propreté et petits travaux indispensables).

Il pourra être aidé ponctuellement par d'autres employés communaux dès qu'un chantier plus important s'imposera.



Les hameaux concernés sont ceux de :

Bouliech
Campis
Espéries
Gaujac
La Combe
La Grave
Loves
Mas Couren
Paillerols
Vézénobres

Un projet culturel

Après deux mois de mandat, l’équipe municipale ne peut que constater – et ce n’est pas vraiment une surprise... – la richesse, la diversité et la qualité de l’offre culturelle proposée par de nombreuses associations : théâtre, arts plastiques, musique, danse...

Nos multiples rencontres avec tous les acteurs de la vie culturelle et leur forte demande renforcent notre conviction que leurs propositions et leurs compétences doivent être fédérées au sein d’un véritable pôle culturel capable de mener à bien un projet cohérent, inscrit dans la durée et destiné à rayonner bien au-delà de notre ville. Nous travaillons donc dès maintenant à la création de ce pôle culturel. L’été culturel 2008 ? Soyez rassurés : il ne sera ni silencieux, ni morose, ni élitiste, ni uniforme... Qu’on en juge par la programmation détaillée sur cette page. Notez que dès juillet la programmation musicale **Aux sons des quais** sera proposée par les associations Bouge Tranquille et les Elvis Platinés. De même, les **Marchés de l’art**, grâce à l’initiative de l’association ADV (Alliance dynamique vignanaise), conjugueront dans la bonne humeur l’exposition du travail d’artisans-créateurs, la dégustation de produits du terroir et la présentation de spectacles vivants. Sans oublier le **Festival africain** organisé par l’association Anikié Tougouni d’Aumessas : il se déroulera cette année en journée sur la place du Marché et en soirée sur le quai. Enfin, nous retrouverons comme chaque année les grands rendez-vous musicaux des **Heures d’orgue** et du **Festival du Vigan**.

L’été au Musée cévenol

- Festival Nature**
les vendredis 27 juin, 4 et 18 juillet, 8 et 22 août à 15 heures
- Cévennes minérales : de la roche à l’habitat**
entrée et visite guidée gratuites sur inscription : 04 67 81 06 86
- Visites de la ville et du Musée cévenol**
les mercredis 16, 23 et 30 juillet et les 6 et 13 août à 9 heures
inscription et départ de la visite à la Maison de pays

Stage de danse contemporaine

- La chorégraphe Lorraine Gomès, qui dirige la compagnie Décadrages, organise un stage de danse contemporaine pour adultes et enfants, débutants ou amateurs, à la salle Saint-Euzéby.
- Enfants** (entre 8 et 12 ans)
du lundi 7 au vendredi 11 juillet - séances de 10 à 12 h
- Adultes** (2 week-ends)
5 et 6 juillet / 12 et 13 juillet – séances de 9 h 30 à 12 h
Toujours pour **adultes** (tout public), des séances d’une heure (assouplissement, tonicité...) sont proposées chaque jour , du 5 au 13 juillet, de 18 h 30 à 19 h 30.
- Renseignements et contact : Lorraine Gomès, 06 63 25 66 72

La Maison des Jouets en Pays vignanais

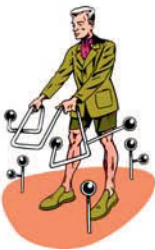
- Marie Poumeyrol, qui depuis des années anime la boutique de jouets du Vigan, et Christian, son mari, collectionneur, artisan et artiste, ont aménagé dans leur maison-atelier de Bréau un très bel espace dédié aux jouets et aux automates. Leur passion ? Présenter et faire partager à un public de tous âges des pièces anciennes et des réalisations contemporaines.
- Un espace ludique et interactif permet de découvrir les jouets d’autrefois et les secrets de leurs mécanismes (projection de films, animations, bibliothèque spécialisée, etc.).
- On ressort de cette plongée dans l’enfance ragaillardis et les yeux pleins de malice...
- La Maison des Jouets est ouverte de mai à août, de 14 h à 18 h 30, sauf le lundi. Visite de groupe sur rendez-vous.
- Les Plans, 30120 Bréau et Salagosse - 04 67 81 29 40 - www.la-maison-des-jouets.fr

Votre été 2008

samedi 5 juillet halle aux sports	21 h 30 Spectacle de Patricia Maestri, danse
dimanche 13 juillet temple	17 h 30 Les Heures d’orgue : orgue
dimanche 13 juillet sur le quai	à partir de 21 heures Bal rétro
lundi 14 juillet sur le quai	21 h Concert de jazz avec Eric Leboucher-Radiguet et Cid Jacobs
lundi 14 juillet parc des Châtaigniers	à partir de 20 heures Repas-buvette, feu d’artifice, suivis du bal du 14 juillet
mercredi 16 juillet place du Marché	18 h à 00 h Marché de l’art et spectacle vivant
jeudi 17 juillet RV Office de tourisme	18 h 30 Visite théâtralisée
jeudi 17 juillet auditorium	21 h 30 Festival du Vigan : Michail Lifits, piano
vendredi 18 juillet sur le quai	21 h 30 Aux sons des quais : Eol Trio, jazz et nu jazz
mercredi 23 juillet place du Marché	18 h à 0 h Marché de l’art et spectacle vivant
jeudi 24 juillet RV Office de tourisme	18 h 30 Visite théâtralisée
jeudi 24 juillet sur le quai	21 h 30 Aux sons des quais : KKC Orchestra, hip-hop, jazz et rock
vendredi 25 juillet jardin du château d’Assas	21 h 15 The Soul Travelers Quartet, gospel (Le Vigan Animation, entrée : 5 €)
dimanche 27 juillet temple	21 h 30 Festival du Vigan : Thierry Escaich, orgue
mardi 29 juillet église Saint-Pierre	21 h 30 Festival du Vigan : Orchestre de chambre des Cévennes
mercredi 30 juillet place du Marché	18 h à 0 h Marché de l’art et spectacle vivant
jeudi 31 juillet sur le quai	21 h 30 Aux sons des quais : RIT, folk, acoustique et reggae
mardi 5 août château d’Assas	21 h 30 Festival du Vigan : Orchestre symphonique de Novossibirsk
mercredi 6 août place du Marché	18 h à 00 h Marché de l’art et spectacle vivant
jeudi 7 août RV Office de tourisme	18 h 30 Visite théâtralisée
jeudi 7 août sur le quai	21 h 30 Aux sons des quais : Anakronic Electro Orchestra, électro et klezmer
vendredi 8 août jardin du château d’Assas	21 h 15 Alte Voce, polyphonie vocale (Le Vigan Animation, entrée : 5 €)
mercredi 13 août place du Marché	18 h à 0 h Marché de l’art et spectacle vivant
mercredi 13 août château d’Assas	21 h 30 Festival du Vigan : Haydn, La Création
jeudi 14 août RV Office de tourisme	18 h 30 Visite théâtralisée
jeudi 14 août sur le quai	21 h 30 Aux sons des quais : Safi, raï et salsa
vendredi 15 août place du Marché sur le quai	en journée et à partir de 21 h 30 Festival africain : art africain, contes, musiques, danses Festival africain : concert
dimanche 17 août temple	21 h 30 Festival du Vigan : « Rencontres », jazz, classique, tango...
mercredi 20 août place du Marché	18 h à 0 h Marché de l’art et spectacle vivant
jeudi 21 août RV Office de tourisme	18 h 30 Visite théâtralisée
jeudi 21 août sur le quai	21 h 30 Aux sons des quais : Original Occitana, a cappella et électronique
vendredi 22 août temple	21 h 30 Festival du Vigan : Delphine Lizé, piano et Augustin Dumay, violon
samedi 23 août temple	21 h 30 Festival du Vigan : D. Lizé, piano, A. Dumay, violon, et A. Hermant, violoncelle
samedi 23 août sur le marché	le matin Spectacle des Niños de Veracruz (Colombie)
dimanche 24 août temple	17 h 30 Les Heures d’orgue : orgue
dimanche 7 septembre temple	17 h 30 Les Heures d’orgue : trompette et orgue
samedi 27 et dimanche 28 septembre	« Folies et créations » : rencontres

Les **visites théâtralisées** sont organisées par l’Office de tourisme.

Pour plus d’informations sur cette programmation, vous pouvez consulter le site www.cevennes-meridionales.com ou retirer les programmes détaillés à la Maison de pays.



Bouge Tranquille & Elvis Platinés

Membres du collectif de la friche artistique du Pont-de-la-Croix, les associations Bouge Tranquille et les Elvis Platinés ont été sollicitées par la Mairie du Vigan pour organiser la saison musicale estivale et proposer une programmation de qualité, éclectique, originale et populaire : de quoi aiguiser la curiosité de chacun et offrir de grandes découvertes à tous ! Dans le cadre des soirées « Aux sons des quais », sont donc invités (voyez le programme en page 4) : Eol Trio, *jazz et nu jazz* ; KKC Orchestra, *hip-hop, jazz et rock* ; RIT, *folk, acoustique et reggae* ; Anakronic Electro Orchestra, *électro et klezmer* ; Safi, *rai et salsa* ; Original Occitana, *a cappella et électronique*.

Bouge Tranquille

Installée depuis 2001 sur la friche artistique du Pont-de-la-Croix, l'association Bouge Tranquille propose aux artistes de la région des actions de développement professionnel et participe à l'organisation d'événements en pays viganais, en étroite partenariat avec les Elvis Platinés. Elle a participé notamment à la Fête de la musique au Vigan (2002 et 2003), au festival départemental « Musiques actuelles » à Molière-Cavaillac (2003 à 2005), à « Comme une saison » en Pays viganais (2003 à 2005)...

Les Elvis Platinés

L'association œuvre au développement d'une offre culturelle de qualité tout au long de l'année sur le territoire des Cévennes méridionales et dans toute la région. Depuis 1994, les Elvis Platinés orientent leur travail autour des musiques actuelles et des arts de la rue, dans un esprit populaire et festif. Elle organise notamment : le festival les Transes Cévenoles à Sumène, la saison itinérante de théâtre de rue AAARRRHHH (de la rue) à Valleraugue, le festival d'automne les Oreilles au Chaud à Sumène...



Photo : Arnaud Iracane



Exposition *in situ* LAND-ARTE-FACT

Exposition organisée par l'association Paquita Nemo au mas de Vézénobres (Le Vigan) **André-Pierre Arnal, Paula Anke, Julien Bouissou, Stéphane Rivoal et Aydé Rouvière** exposent leurs œuvres tous les jours de 16 h à 19 h 30 à l'exception du lundi et du samedi. Visite guidée tous les dimanches à 18 h.

Le lien avec les installations *in situ* extérieures est fait par l'installation des « arrachements » d'André-Pierre Arnal sur les murs de l'ancienne salle des machines de la filature de Vézénobres, ainsi que par l'installation de Paula Anke qui conduit les spectateurs, un par un, dans un cheminement de huisclos au centre de la salle des machines. Chaque artiste confronte sa préoccupation artistique au lieu et aux éléments naturels.

Les installations ont été en grande partie réalisées sur place, lors des résidences.

Julien Bouissou creuse et pétrit la terre, cuisine des sucres de couleur pour sortir de son chaudron un magma de profondeur et de couleur.

Aydé Rouvière tend son « filet d'Ariane » habité sur un ancien bassin qui alimentait jadis un verger disparu.

Les 150 galets de verre soufflé de **Stéphane Rivoal** renvoient un reflet déformé de la réalité et une image altérée de nous-mêmes : proposition artistique à prendre au sens figuré ou à contempler en toute simplicité.

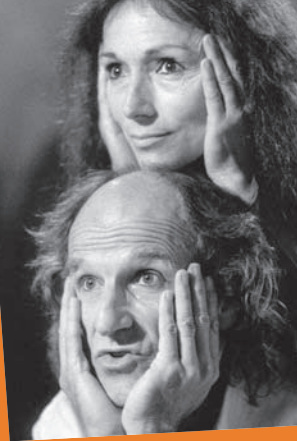
L'œuvre de **Paul Duc**, d'une sobriété discrète mais néanmoins omniprésente, retrace l'histoire des douze dernières années d'un lieu qu'il a en grande partie façonné.

André-Pierre Arnal, quant à lui, explore et pratique un grand nombre de techniques monotypes, empreintes, fripages, pliages, froissages. Plus récemment, il prolonge sa recherche sur les arrachements avec la déchirure oblique.

Le travail de **Paula Anke** a abandonné l'abstraction pure pour s'ouvrir vers d'autres techniques qui permettent une meilleure implication du spectateur. Paula ressent le besoin d'entrer en dialogue avec le public et d'échanger des visions sur le devenir de notre société et le rôle que peut jouer l'art.

04 67 81 86 05 - mas.vezenobres@wanadoo.fr

Rencontres Folies et Création



Organisée conjointement par la municipalité du Vigan et la Compagnie L'Albatros, les rencontres *Folies et Création* seront l'événement culturel de la rentrée : occasion de faire se rencontrer professionnels et grand public autour des productions artistiques et de l'expression de ces « autres » dont l'appellation « fous » ne rend pas entièrement compte.

Echanges, conférences et spectacles se succéderont tout au long du week-end des 27 et 28 septembre 2008.

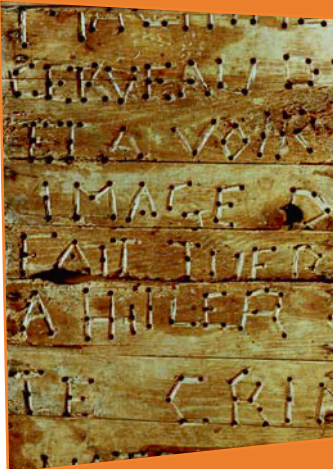


Photo : Françoise Stjepovic

Le Plancher de Jeannot

A la fois un livre, une conférence et une performance théâtrale pour évoquer l'étrange drame vécu par une famille rurale du Gers dans les années 1970. Le docteur Roux, psychiatre, découvreur du « Plancher », nous en racontera l'histoire et ses prolongements humains et psychologiques. La Compagnie l'Albatros, avec François Philipponnat et Nadine Cabarrot, feront revivre les mots gravés dans le bois... par Jeannot.

Lettres mortes

« Des milliers de lettres qui n'eurent jamais de destinataires... » Patrick Faugeras, psychanalyste gardois, racontera et analysera sa découverte des correspondances censurées de l'hôpital italien de Volterra.

Trois grives rôties de Parmira

« Pour toutes les fois où je n'ai pas répondu... »

François Philipponnat et Nadine Cabarrot présenteront une lecture-spectacle, réponse posthume et émouvante aux *Lettres mortes*.

Art brut

Populaire ? naïf ? premier ? fou ? Qu'est-ce que l'art brut ? Alain Bouillet, écrivain et amateur d'art brut, nous guidera dans son exceptionnelle collection et nous donnera les clés pour aborder ces créations hors normes.

Livres

Jean-Claude Bernard, éditeur-typographe gardois (éditions Encre & Lumière) présentera ses ouvrages d'art, dont les trois titres des rencontres *Folies et Création*.

Projection (sous réserve)

Projection du film *Vol au-dessus d'un nid de coucou* de Milos Forman.

Le programme complet de ces journées exceptionnelles sera disponible à la Maison de pays à partir du mois de juillet.



L'Orange Bleue

Créée en 1999, l'association qui a pour objectif de promouvoir les arts plastiques, s'est régulièrement réunie dans divers lieux privés ou publics de la ville : le Bourilhou, le Pont-de-la-Croix, la Gerbe, la Maison de pays, l'espace Lucie-Aubrac, l'ancienne gendarmerie. Depuis février 2008, elle a investi une salle au 7 rue du Palais. Malgré, et peut-être grâce à ce nomadisme, les expositions temporaires, les ateliers de dessin d'après modèle vivant, les stages (lithographie, calligraphie, bronze, raku, peinture et dessin) et les cours d'histoire de l'art ont toujours été l'occasion de moments et d'échanges conviviaux et ouverts aux univers multiples des arts visuels.

L'Orange Bleue a été l'initiatrice et l'organisatrice de la manifestation « l'Art sur l'Arre », démarrée en 2000 dans le quartier du Vieux Pont avec l'appui d'Henri Lavesque.

Du 30 mai au 6 juin 2008, l'Orange Bleue a pu présenter au château d'Assas les œuvres de ses artistes : différentes techniques et matières se sont côtoyées le temps de l'exposition... improbable proximité des sucres colorés, du papier, de la terre, du bronze, du bois, du collage, du dessin et de la peinture.

L'association œuvre en collaboration avec la municipalité qui lui apporte un soutien efficient. Dès la rentrée 2008-2009, de nouvelles activités animées par des intervenants qualifiés sont annoncées : modelage, sculpture, dessin, peinture, film d'animation...

Que vous soyez débutants et confirmés dans la pratique amateur, soyez les bienvenus !



Photo : Atelier Grisou

L'eau c'est la vie... Donnez-nous votre avis !

Du 15 avril au 15 octobre 2008, les services publics en charge de la gestion de l'eau dans le bassin Rhône-Méditerranée, c'est-à-dire l'Agence de l'eau et le Comité de bassin, organisent un débat public sur les questions de gestion de l'eau.

Cette consultation est effectuée dans le cadre de la mise en œuvre de la directive-cadre d'octobre 2000 et de la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE). Le SIVU Ganges-Le Vigan, compétent en matière de gestion des cours d'eau de la haute vallée de l'Hérault, est partenaire de cette consultation publique.

L'Agence de l'eau a mis à notre disposition une exposition expliquant les grands enjeux de la gestion de l'eau dans tout le bassin Rhône-Méditerranée. L'exposition est présentée au centre d'information du Parc national des Cévennes, derrière la Caisse d'épargne.

D'autres communes ont été sollicitées pour accueillir l'exposition, notamment Valleraugue et Ganges.

Des animations dans les écoles sont prévues ainsi qu'une pièce de théâtre suivie d'un débat le vendredi 3 octobre 2008. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette manifestation ultérieurement.

Enfin, des questionnaires seront envoyés dans tous les foyers du bassin Rhône-Méditerranée. Nous vous invitons à les remplir et ainsi à participer au débat sur les objectifs de reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Plan canicule

La commission sociale de la Mairie a la responsabilité de prévenir et de gérer les éventuelles conséquences sanitaires de certains phénomènes climatiques, comme les canicules et les grands froids. La mise à contribution des réseaux et des acteurs en contact avec les personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées...) nécessite un repérage en amont.

La diffusion du document ci-dessous, qui est un des outils indispensables de cette communication, permettra la mise à jour du fichier recensement Plan canicule. Pour signaler une personne fragile susceptible de souffrir de la canicule ou du grand froid, il suffit de contacter à la Mairie. L'inscription (écrite ou téléphonique) se fait à l'initiative de la personne elle-même ou de celle d'un proche (par écrit obligatoirement) et doit être adressée à M. le Maire, « commission sociale ».

La confidentialité, le droit d'accès et la correction des données concernant la personne sont assurés conformément aux textes : loi 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées ; code de l'action sociale et des familles, fixant les modalités de recueil, de transmission et d'utilisation des données nominatives relatives au plan d'alerte et d'urgence départementale en cas de risques exceptionnels ; au décret 2004-926, loi 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

D'autres moyens de communication seront mobilisés le moment venu.

NOM Prénom Date de naissance

ADRESSE

Tél (obligatoire) Médecin traitant

Je suis âgé(e) de plus de 65 ans ☐ Je suis âgé(e) de plus de 60 ans et inapte au travail ☐

Je suis un(e) adulte handicapé(e) ☐ avec une personne autre ☐

Nom et coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence.....

Je bénéficie d'un service d'aide à la personne ☐ le(s)quel(s)

Je suis isolé(e) géographiquement ☐ familialement ☐ aucune personne ne me visite ☐

Je souhaite figurer sur la liste des personnes isolées qui demandent une surveillance rapprochée si le Plan canicule est déclenché ☐

Si la demande est effectuée par une tierce personne, nom et qualité de cette personne

Fait au Vigan, le SIGNATURE

Espace Ados

Inauguré début 2008, l'Espace ados accueille les jeunes de 13 à 18 ans de 8 h à 20 h, du lundi au vendredi. Une équipe pédagogique se tient à la disposition de tous et propose un lieu d'écoute et d'échange particulièrement convivial. Les jeunes peuvent, s'ils le souhaitent, être orientés vers des assistantes sociales, des diététiciennes, des psychologues, des médecins, des employeurs, des missions locales. L'espace a rencontré dès son ouverture un important succès.

La vie des écoles



Si le collège est géré par le Département et le lycée par la Région, c'est à notre ville que revient la charge des écoles communales primaires et maternelles. L'école maternelle et l'école primaire Jean-Carrière proposent à près de 250 enfants un cadre chaleureux et stimulant : salles de classe vastes, propres et claires, cours aménagées, espaces verts pour la maternelle. Une bibliothèque, d'environ 6000 livres et ouverte tout au long de la journée, favorise l'apprentissage de la lecture. L'action majeure de années à venir portera sur la qualité de l'accueil et des repas proposés à la cantine. Parents et élus ont, en effet, le souci d'améliorer le cadre de la salle où sont servis les repas et de renforcer l'équilibre nutritionnel et la diversité des menus, en introduisant, chaque fois que cela sera possible, des plats à base de produits bio. Il en va de l'équilibre alimentaire des enfants, de leur bon développement et de leur éducation aux bonnes habitudes et aux plaisirs de la table. Les parents d'élèves, le personnel enseignant et de la cantine, les Atsem (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) et les élus vont travailler à la mise en œuvre rapide de ce projet.



Des jardins familiaux au Vigan



Des jardins familiaux mis à disposition par la municipalité en 2009 pour ceux et celles qui désirent faire pousser eux-mêmes de succulents légumes !

Les jardins familiaux sont des terrains divisés en parcelles, affectées par les collectivités territoriales ou par les associations à des particuliers y pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial. Dans un but pédagogique ou de formation au jardinage, certaines parcelles

peuvent être affectées à des personnes morales par convention conclue entre celles-ci et les collectivités territoriales ou les associations de jardins familiaux. Tel est donc notre souhait de faire bénéficier d'une parcelle de jardin chaque personne désireuse de s'exercer aux joies du jardinage dans un espace de convivialité et d'échanges, mais aussi de formations pour les grands et les petits. Après plusieurs réunions extra-municipales consacrées à ce projet collectif, la municipalité a décidé de mettre à la disposition des candidats jardiniers le terrain attenant à la « maison Truel ». Les accès en seront sécurisés et quelques aménagements seront réalisés avant la mise en culture : puits, local technique, etc. Une association en charge de la gestion de l'activité sera créée à l'initiative d'un comité de pilotage et une convention sera signée avec la ville pour une durée déterminée.

Les Viganaises et Viganais intéressés sont dès à présent invités à s'inscrire auprès de l'accueil à l'hôtel de ville ou par courrier à : M. le Maire, « Les jardins du Vigan », Hôtel de ville 30120 Le Vigan. Il leur suffira d'indiquer leurs nom, adresse, tél., email, profession, expérience ou non en jardinage, ainsi que quelques lignes de motivations. Ces inscriptions nous permettront de quantifier la demande et de préparer l'installation sur le site pour mars 2009.

Composition du comité de pilotage : Roland Abbes, Roger Amarine, Yvette De Peyer, Martine Gosselin, Frédéric Gros, Véronique Horeau, Jean-Marie Miss, Pierre Muller, Caroline Olive, Maria Schroll.



Libre expression

*Cet espace est réservé à l'expression libre des groupes minoritaires du conseil municipal.
Les articles publiés ci-dessous sont ceux qui nous sont parvenus dans les délais imposés par l'impression du Petit Journal.*

Au lendemain des élections, et dès le premier conseil municipal, nous avons clairement montré notre volonté de travailler avec l'équipe majoritaire de manière constructive et non dans l'opposition systématique.

Nous nous y étions engagés durant la campagne, et c'est donc dans cet état d'esprit que nous entendons poursuivre le mandat que vous nous avez confié. Aujourd'hui, notre volonté est de faire avancer les nombreux dossiers que nous avons proposés. Ceux-ci ont reçu un écho favorable au sein de la Mairie du Vigan, comme de la Communauté de communes.

Il est bien sûr trop tôt pour juger de l'action des uns et des autres, et pour cette première édition du journal communal nous avons préféré souligner les points positifs.

Tout d'abord, le projet de jardins citoyens avance, avec la création d'une commission extra-municipale qui devra plancher sur le sujet et à laquelle Frédéric Gros participe. La réfection des toilettes publiques du parc des Châtaigniers a été inscrite au budget de cette année (avec la destruction prévue des toilettes proches du boulodrome). L'implantation d'un panneau d'affichage électronique est également prévue cette année.

La nouvelle équipe municipale a d'ores et déjà montré sa volonté d'améliorer la communication entre l'action publique et les habitants, avec un travail remarquable de Pascal Goetzinger, adjoint à la communication.

Au niveau intercommunal, le projet de centre de balnéothérapie est totalement soutenu par le président. Tout reste à faire évidemment, mais là encore des efforts sont faits en terme de communication.

Le dossier de la What's a été réétudié avec un peu moins d'empressement, ce qui paraît somme toute prudent étant donné l'engagement financier qu'il représente.

Enfin, nous saluons l'ouverture pratiquée par Roland Canayer qui sera sans doute bénéfique au Pays viganais, avec notamment la création du conseil des sages et l'ouverture des commissions aux conseillers municipaux de chaque commune.

Il reste encore énormément de travail à accomplir, et s'il est besoin de le préciser, nous restons vigilants afin que l'intérêt commun soit défendu.

L'équipe de l'Union pour Le Vigan est et restera mobilisée afin de participer au débat d'idées, car c'est en unissant nos compétences et nos énergies que nous pourrions avancer.

Benjamin CHALANDE
et le groupe « Union pour Le Vigan »

Je remercie l'équipe au pouvoir de cette initiative qui me permet de m'exprimer. Trois mois après les élections, c'est l'occasion pour moi de faire le point sur la mission que vous m'avez confiée.

Tout d'abord ma participation à toutes les commissions de la commune du Vigan, ainsi qu'à la commission socio-médicale de la Communauté de communes. Ce qui me permet d'être au courant des affaires de notre ville. En participant à toutes ces commissions, je peux avoir une bonne vue d'ensemble.

Par ailleurs, je suis à votre écoute, que ce soit en vous croisant dans les rues de notre cité ou à l'occasion de manifestations diverses.

Comment rester indifférente aux deux affaires qui agitent le Pays viganais ? Celle du remboursement à la Caisse d'allocation familiales de 409 000 € par le service Enfance-Jeunesse et celle de la What's. Comment ne pas s'inquiéter que des affaires anciennes ne soient révélées que maintenant ?

L'information du remboursement à la CAF a mis six mois à nous parvenir. Sommes-nous certains que la gestion de ce service n'entraînera pas de nouveaux redressements ?

Pour la What's c'est très confus. Un ancien président de la Communauté de communes qui raye les clauses suspensives d'une offre d'achat ! Le sous-préfet qui intervient ! Le prix des bâtiments qui gonfle ! Et celui des travaux ! Les estimations des Domaines !

Pour ces deux affaires, ma première impression est que dans tous les cas le mal ne vient pas d'une mauvaise intention des élus ou des fonctionnaires en place. Le mal semble venir d'un manque de rigueur, parfois d'une absence de compétences et souvent d'une pratique traditionnelle du clientélisme.

J'espère que l'équipe en place, bien que sous-représentée à la Communauté de communes, sera capable de défendre les intérêts des Viganaises et des Viganais.

Pascaline DRUYER

Les travaux effectués ou à venir

Travaux réalisés

Restructuration du service de nettoyage de la commune.

Foyer Albouy : intérieur refait à neuf (peinture et pose de nouvelles tringles de rideaux), réfection des murs extérieurs en pierre et modification de l'éclairage extérieur.

Rue de la Pansière : après la modification du système de collecte des ordures ménagères, transformation d'un bâtiment abritant quatre containers-poubelles en point d'apport volontaire pour le verre.

Saint-Euzéby : nettoyage, pose de tuiles et peinture d'un mur.

Rue de la Carrièresasse : création d'un passage pour piétons.

Avenue du Sergent-Triaire : réfection de la peinture des barrières protégeant les piétons.

Le Coularou : enlèvement de trois souches au beau milieu du ruisseau.

Hôtel de ville : réfection de la peinture de la voûte de l'entrée arrière du bâtiment.

Square Hélène-Salvador : pose de portillons interdisant l'accès aux animaux.

Travaux en cours ou à court terme

Suppression des branchements en plomb dans le centre-ville.

Réfection du réseau d'assainissement du centre-ville et création d'un réseau pluvial.

Réfection de la chaussée de l'avenue Emmanuel-d'Alzon.

Hôtel de ville : création d'un accès pour handicapés.

Parc des Châtaigniers : réfection du bâtiment existant de toilettes publiques.

Quai du Pont : étude pour la création de toilettes publiques sur le parking jouxtant l'école de musique.

Rue de la Calade : démolition d'un immeuble pour améliorer le cheminement piéton et dégager la visibilité.

Place du Marché : réfection des toilettes publiques.

Maison de pays : création d'une ouverture.

Espace ados : remplacement d'un rideau métallique.

Réfection de l'enrobé sur la RD999 (déviation) entre le rond-point Charles-de-Gaulle et le rond-point d'Avèze.

Pont Saint-Nicolas : étude pour l'éclairage du croisement.

Rue du Rajol de Coularou : création d'un muret pour guider les eaux de ruissellement et éviter l'inondation d'une maison.

Rue Pierre-Gorlier : déplacement d'une fontaine pour améliorer la sécurité du croisement.

Hameau de Campis : étude pour la réfection du mur de soutènement de la route.

Parc des Châtaigniers : rénovation de l'aire de jeux et implantation de nouvelles structures ludiques.



Le cimetière

Le cimetière du Vigan, très enclavé, ne peut désormais plus se développer. De nombreuses concessions perpétuelles sont à état d'abandon et, paradoxalement, la commune ne dispose aujourd'hui que de 8 tombes disponibles, récupérées récemment à l'échéance de concessions trentenaires.

Dès septembre 2008 débutera une procédure de reprise des concessions en état d'abandon. Il était devenu urgent d'intervenir, d'autant plus qu'il s'agit d'une procédure légale longue, étalée sur trois ans.

Une fois qu'auront été précisément répertoriées les concessions perpétuelles abandonnées, la Mairie en prendra possession, puis pourra envisager la création de nouvelles tombes et commencer la restauration du cimetière avec notamment : des aménagements paysagers, la mise en valeur de caveaux historiques, la création de nouveaux points d'eau et de zones de recueillement, l'installation de bancs en différents points.

ANNONCE PUBLIQUE

Le service urbanisme de la Mairie du Vigan entreprend une procédure de mise à jour du fichier du cimetière, concernant les concessions perpétuelles.

Toute personne détentrice d'informations sur l'historique, l'appartenance ou sur les propriétaires d'une concession perpétuelle est priée de se rapprocher du service du cimetière en s'adressant à Mme Nony, en Mairie (courrier ou 04 67 81 66 02, tous les jours sauf le mercredi).

Coopération Franco-laotienne

Le mardi 27 mai, la municipalité du Vigan a reçu le ministre de l'Agriculture et de la Forêt du Laos, M. Sitaheng Rasphone. Le ministre et sa délégation étaient accompagnés de Denis Sautier du CIRAD de Montpellier (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement). A l'issue d'une réception conviviale et riche en échanges, le ministre et sa délégation ont été accueillis chez Denis Sauveplane, agriculteur-éleveur caprin à Campis.

L'objectif de cette visite était d'expliquer à nos invités laotiens tous les choix et les étapes qui avaient présidé à la certification AOC du pérardon : volonté de défendre la spécificité et la qualité du produit, préservation mais aussi évolution des savoir-faire qui lui sont associés, mise en œuvre des procédures de certification, choix des modes de commercialisation et de communication...



La Nuit des musées

Le 17 mai, une centaine de visiteurs du soir sont venus arpenter les salles du Musée cévenol, en compagnie de l'équipe du musée et des « Amis du Musée cévenol ».

Le temps d'une longue soirée, les salles et les vitrines du musée se sont animées, les objets ont repris vie pour raconter mille histoires, de nombreux textes ont témoigné de la richesse et l'originalité du patrimoine et des traditions cévenoles. Le groupement des Associations d'amis des musées de la région Languedoc-Roussillon avait organisé, avec l'aide de la Région, un concours pour les jeunes autour du thème « D'une création à l'autre : appropriez-vous et réinterprétez une œuvre ». Les travaux des vingt-quatre participants, tous lycéens au Vigan, sont exposés au musée durant tout l'été.



Le Cantou en musique

Par deux fois, en mai et en juin, la salle du Cantou a accueilli l'école de musique pour les auditions des élèves. En mai, devant une salle comble, les professeurs de violon, de piano et de clarinette ont présenté le travail de leurs élèves. Le 11 juin, l'audition des élèves de piano de la classe de M. Horeau a elle aussi connu un franc succès.

Des voitures qui s'incrument...

Pas moins de onze « voitures-ventouses », appelées ainsi parce qu'elles se fixent à un endroit pour n'en plus bouger, ont été enlevées par les services de police depuis le début du présent mandat ! Savez-vous que chacun de ces enlèvements coûte près de 150 € à la collectivité ?

Ces véhicules qui parasitent l'espace public cumulent souvent bien des griefs : stationnement abusif de plus de 7 jours, état proche de l'épave, contrôle technique périmé, défaut assurance, abandon caractérisé.



Visites théâtralisées

L'Office du tourisme communautaire propose cette année des visites guidées du Vigan. De place en ruelle, de jardins en bord de rivière, le parcours de découverte auquel vous invite l'historien Romain Daudé est ponctué par l'intervention de comédiens. Ne soyez donc pas surpris, au détour d'une rue, dans la cour de la Caisse d'épargne ou à l'aplomb du Vieux Pont, de croiser quelques Viganaises et Viganais du XIX^e siècle.

Ils vous invitent à voyager, pour quelques instants, dans le passé de notre ville. Les 17 et 24 juillet, les 7, 14 et 21 août à 18 h 30.

Rendez-vous devant l'Office du tourisme (04 67 81 01 72)

Ils se sont installés au Vigan



Le P'tit Comptoir

Le Petit Comptoir de familles a changé de mains cet hiver. Repris par Christelle et Vincent, il est devenu le P'tit Comptoir, tout court. Ce lieu convivial et chaleureux est ouvert à tous et propose une restauration légère en fonction des saisons, des soirées musicales ou à thèmes (jeux, piano-bar...) et des expositions. Ouvert du mardi au dimanche de 19 h à 1 h du matin et le samedi de 12 h à 15 h.

LE P'TIT COMPTOIR
1, rue de la Calade
06 83 10 15 98
leptitcomptoir@gmail.com



Restaurant Le Pas-Sage

Ouvert le 29 mars 2008, Cécile et Jean-Marc Combès vous accueillent dans des locaux entièrement rénovés et, le midi et par beau temps, sur la terrasse du square des Moulins.

La carte du restaurant-pizzeria propose un subtil mélange entre mer et montagne. Fermeture le mercredi soir et le jeudi.

LE PAS-SAGE
1, rue Pierre-Gorlier
04 67 81 27 57



Alice Maroquinerie

Alice Maroquinerie a ouvert le 22 mai 2008 au 14, rue du Four.

Latifa vous accueille et vous propose des articles de bagagerie et de maroquinerie, ainsi qu'un large choix d'accessoires (foulards, chapeaux, bijoux).

ALICE MAROQUINERIE
14, rue du Four
04 67 64 83 88



Aux ouvrages d'antan

Le 1^{er} avril 2008 Elizabeth Sogorb a repris la boutique Bergère de France de Mme Bessuge. Elle vous conseille dans vos achats de laines, d'articles de mercerie et de sous-vêtements féminins. Elle vous initie au tricot et vous accompagne dans la réalisation de vos ouvrages...

AUX OUVRAGES D'ANTAN
3, rue de l'Horloge
04 67 81 18 35



Etoile de lune

La boutique a ouvert le 16 novembre 2007. Lisa Legaud-Rochas vous propose des bijoux de créateurs, mille et une senteurs pour la maison, ainsi que des idées de cadeaux pour les naissances et les mariages.

ÉTOILE DE LUNE
Place du Quai
04 67 68 08 11



Photovigan.com

Vincent Decorde et Philippe Lebeaux ont ouvert leur boutique Photovigan.com le 1^{er} mai 2008.

Ces deux professionnels de la photo, de l'astronomie et de la nature offrent une large gamme de services : tirage instantané de photos numériques, reportages de mariage ou de tout autre événement, matériel photo et d'astronomie, communication pour les entreprises (plaquettes publicitaires, sites web).

PHOTOVIGAN.COM
rue du Chef-Marceau
04 99 53 03 64
www.photovigan.com
contact@photovigan.com

Bienvenue à la nouvelle association

« A marée douce »

Espace ressource, accompagnement, soutien
Ouvert les mardi et jeudi matin, rue de la Forge
Contact : Marion Ferraud, 04 67 99 04 46

Ils l'ont fait, et avec quel succès !



La soirée Brass Band.

Le concert avec les Enfants du Vigan et l'Harmonie d'Alès.

La grande exposition de l'Orange Bleue au château d'Assas.

La Nuit des musées au Musée cévenol.

Les expos et concerts au café des Cévennes et au P'tit Comptoir.

L'expo « Gospel » à la salle Wesley.

Le land-art « installé » au mas de Vézénobres.

Les Arts aux jardins : un savant dosage de botanique et de poésie.

La Fête de la musique.

Les soirées ciné-club et la nuit Mai 68 organisées par la Boîte de Pandore.

Croisades, un spectacle de la compagnie Amarante mis en scène par Colinda Ferraud au Mas Quinty.

Les visites théâtralisées.

La course aux flambeaux.

Les courses de Cycl'Aigoual.

Les 40 ans du Bourilhou.

Le semi-marathon, etc.

Vroum... vroum !!!

La tradition automobile inscrite dans l'histoire du Vigan ne s'est pas démenti ce printemps !

La Ronde cévenole Classic avec une soixantaine de véhicules anciens le 26 avril.

Le Critérium des Cévennes historique le 17 mai.

Le Car-Meet : rassemblement de voitures américaines, de Rods, de Customs, de Harleys, du 31 mai au 1^{er} juin.

Le Rallye du Pays viganais du 6 au 8 juin.

Des « tchotts » au Vigan

Le hibou petit-duc est l'un des plus petits rapaces nocturnes d'Europe. De la taille d'un merle, cet oiseau très discret se camoufle dans le feuillage ou les branchages grâce à un plumage mimétique, couleur d'écorce, brun gris à brun roux. En mai et juin, dès la nuit tombée, il fait entendre son chant monotone, un « thiou » répété à intervalles réguliers, toutes les 2 à 4 secondes. Petit immigré sans papiers, ce hibou arrive d'Afrique en avril pour y retourner en septembre. La raison de ces voyages : se régaler des gros insectes qui sont ses proies préférées. Dans les zones naturelles agressées par les traitements chimiques, les effectifs du petit-duc diminuent et l'espèce tend à disparaître. Présent en Europe, surtout en région méditerranéenne, il habite en France au sud de la Loire, généralement à basse altitude. Dans le Gard, il occupe l'essentiel du département et évite systématiquement les zones trop forestières. Il recherche les milieux ouverts parsemés de vieux arbres qui lui offrent leurs cavités pour nicher.

Les platanes des bords de route et des places de village abritent donc souvent des familles de petits-ducs. On peut alors facilement l'observer autour des éclairages publics, à la poursuite des papillons affolés par la lumière. Ce « tchott », comme on l'appelle localement, avant d'être repéré au Vigan, avait déjà été entendu il y a quelques années dans les jardins et les vergers des communes d'Aulas, d'Arphy, de Bréau et Salagosse, de Molière-Cavaillac. Son chant est devenu très familier autour de Ganges et de Saint-Hippolyte-du-fort.



Photo : Vincent Decorde

Le Petit Journal - n° 1 - juillet 2008
Mairie du Vigan 30120 Le Vigan
04 67 81 66 00
mairie-le-vigan@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Eric Doulier
Directeur de la rédaction : Pascal Goetzinger
Illustrateur : Yann Dumur

Ont participé à ce numéro :
Sylvie Arnal, Laurence Audren, Anne et Bernard Dentan, Yvette De Peyer, Eric Doulier, Anne-Laure Garrigues, Pascal Goetzinger, Jacques Gutierrez, Christian Langet, Fabrice Mélet, Jean-Marie Miss, Pierre Muller, Sylvie Pavlista, Bernard Ricau, Christiane Rouquette.

Sauf mention spéciale © des photos :
droits réservés
Impression : Imprimerie Clément, Le Vigan
Tirage : 4000 ex.
Imprimé sur papier 100 % recyclé
Dépôt légal : juillet 2008
N° ISSN en cours d'attribution